

Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Nombre de délégués en exercice 70
Nombre de délégués présents 48
Nombre de délégués représentés 2

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Réunion n° 221

EXTRAIT DU REGISTRE N° 2015-85
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le seize septembre à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire honoraire de la Commune de Louvres.

Présents : MM. Mathieu DOMAN et Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), M. Claude ROUYER (Commune d'Attainville), MM. Jean-Claude LAINÉ et Gilles MENAT (Commune de Baillet-en-France), MM. Jean-Luc HERKAT, Maire, et Jean-Claude BONNEVIE (Commune de Bonneuil-en-France), M. Gilles BELLOIN et Mme Joëlle POTIER (Commune de Bouffémont), Mme Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), M. Jean-Pierre DAUX (CAVAM, commune de Montmorency), M. Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de Domont), MM. Marcel BOYER et Olivier GIRAUD (Commune d'Écouen), M. Jérôme DROUILLOT (Commune d'Épiais-Lès-Louvres), MM. Alain BOURGEOIS, Maire, et Jean-Robert POLLET (Commune d'Ézanville), M. Luc VILLERMIN (Commune de Fontenay-en-Parisis), MM. Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Mme Claudine FLESSATI (Commune de Goussainville), MM. Guy MESSAGER, Maire honoraire, et Gérald VERGET (Commune de Louvres), MM. Henri GUY et Cédric MORVAN (Commune de Mareil-en-France), MM. Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), M. Jean-Pierre LECHAPTOIS (Commune de Moisselles), M. Jean-Pierre LARIDAN (Commune de Montsoul), M. James DEBAISIEUX et Mme Michèle BACHY (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), MM. Bernard VERMEULEN et Patrick LEPEUVE (Commune de Roissy-en-France), MM. Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), M. David DUPUTEL (Commune de Saint-Witz), M. Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), M. Gérard SAINTE-BEUVE et Mme Laure QUÉRÉ (Commune de Le Thillay), MM. Alain GOLETTA et Lionel LECUYER (Commune de Vémars), M. Dominique KUDLA et Mme Christine PASSENAUD (Commune de Villeron), MM. Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mme Claudine FLESSATI, déléguée de la commune de Goussainville.

Pouvoirs :

M. Christian ISARD, Délégué Titulaire de la CAVAM, commune de Montmorency, donne pouvoir à M. Jean-Pierre DAUX, Délégué Titulaire de la CAVAM, commune de Montmorency,
Mme Geneviève RAISIN, Déléguée Titulaire de la commune de Montsoul, donne pouvoir à M. Jean-Pierre LARIDAN, Délégué Titulaire de la commune de Montsoul.

OBJET :

**Étude pour l'identification, la délimitation et la caractérisation des zones humides du territoire du SAGE
Croult Enghien Vieille Mer (n° 14-15-02) – Lancement du marché public**

Le comité syndical,

Après avoir entendu le rapport de Mme Michèle BACHY,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code des marchés publics,

Vu l'état initial du SAGE Croult Enghien Vieille Mer validé en séance plénière par la Commission Locale de l'Eau le 19 décembre 2013,

Délibération n° 2015-85

Objet : Étude pour l'identification, la délimitation et la caractérisation des zones humides du territoire du SAGE Croult Enghien Vieille Mer
(n° 14-15-02) – Lancement du marché public

Vu la délibération de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Croult Enghien Vieille Mer en date du 14 novembre 2014 validant le lancement de l'étude d'identification, de délimitation et de caractérisation des zones humides du territoire du SAGE Croult Enghien Vieille Mer,

Considérant la nécessité de lancer une étude d'identification, de délimitation et de caractérisation des zones humides du territoire du SAGE Croult Enghien Vieille Mer par voie d'appel d'offres ouvert,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à lancer la procédure par voie d'appel d'offres ouvert le marché relatif à l'étude pour l'identification, la délimitation et la caractérisation des zones humides du territoire du SAGE Croult Enghien Vieille Mer (n° 14-15-02) et autorise le Président à signer le marché dès son attribution, par la commission d'appel d'offres, avec son titulaire,
- **Prend acte que** les crédits sont inscrits au budget du SAGE,
- **Prend acte que** le montant prévisionnel du marché est estimé à 220 000 € HT,
- **Et autorise** le Président à signer tous les actes relatifs à cette étude.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le
et de la publication le

Adopté à l'unanimité des suffrages
pour extrait conforme,
Guy MESSAGER,

Guy MESSAGER

Président du Syndicat,
Maire honoraire de Louvres.